

# **Procès-Verbal du Conseil Municipal** **du 27 Juin 2018**

*L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIHUS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry LEVASSEUR, Maire.*

**Etaient présents** : Mrs. LEVASSEUR Thierry, RABACHE François, RIMBERT Alain, LERAILLE Xavier, TANGHE Jean-Luc.

*Mmes MOITTIE Odile, THOMAS Elisabeth, DEFROCOURT Angélique.*

**Etaient absents excusés** : Mr. BATICLE Jean-Louis donne pouvoir à Mr. LEVASSEUR Thierry, Mr. WATTEZ François donne pouvoir à Mr. RABACHE François.

**Secrétaire de séance** : Mme. MOITTIE Odile.

## **Adoption du compte rendu de la séance du 06 Avril 2018**

*Le procès-verbal de la séance du 06 Avril 2018 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.*

## **Délibération pour la distribution des tickets piscines pour les enfants de 4 à 16 ans et pour les adolescents de 16 à 20 ans habitants la commune.**

*Le Conseil Municipal en partenariat avec la communauté de Communes de la Picardie Verte décide de donner aux enfants domiciliés dans la commune et âgés de 4 ans à 16 ans et pour les adolescents de 16 à 20 ans, deux tickets de piscine pour le mois de juillet 2018 et deux tickets pour le mois d'août 2018.*

*Ces tickets seront à retirer au secrétariat de mairie.*

*La CCPV facture les tickets qui auront été utilisés, les tickets pour les enfants de 4 à 16 ans seront facturés 1,00€/ticket et pour les adolescents de 16 à 20 ans, 2,00€/ticket*

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de cette opération dans les termes précités.*

## **Point sur le dossier de travaux de voirie Basse Rue, Rue d'Enfer.**

*Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation du dossier de travaux de voirie Basse Rue, Rue d'Enfer. Le dossier de consultation pour désigner un bureau d'étude technique a été envoyé le mardi 26 juin 2018, les réponses seront à retourner jusqu'au 20 juillet 2018 à 18h00, en Mairie.*

*Une ouverture des plis sera organisée avec l'ADTO en mairie le 01 août 2018, le choix du bureau d'étude sera alors effectué.*

*Par ailleurs, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des échanges avec le département sont en cours, afin d'être subventionné, notamment pour la partie administrative du projet qui débutera durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2018.*

**Point sur le dossier de travaux concernant le columbarium.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été envoyé au sénateur et député Monsieur Olivier PACCAUD et Monsieur Olivier DASSAULT dans le but d'obtenir une subvention par le biais notamment du fond Olivier DASSAULT pour la dépense et le développement de la ruralité.

Sous réserve de l'octroi de cette subvention, les travaux débiteront durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

**Choix d'une date de rendez-vous pour la réunion PLUI-H avec le bureau d'étude de la CCPV.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du PLUI-H, des rencontres sont organisées afin de pouvoir échanger entre la commune et le bureau d'étude de la CCPV sur ce sujet.

Un calendrier est alors proposé au Conseil Municipal, qui décide à l'unanimité de retenir la date suivante : -Le Lundi 23 juillet 2018 à Marseille-en-Beauvaisis de 15h30 à 17h00.

*La séance est levée à 20 heures 20 minutes.*

<i>Numéro</i>	<i>Objet de la Délibération</i>
<i>14</i>	<i>Délibération pour la distribution des tickets piscines pour les enfants de 4 à 16 ans et pour les adolescents de 16 à 20 ans habitants la commune.</i>